

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
Charente-
Maritime****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de LE GUA****Séance du 11 avril 2023****NOMBRE DE MEMBRES**Afférents au Conseil
Municipal : 19

en exercice : 19

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 14

Date de la convocation
07 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze avril à dix- neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents: Monsieur Patrice BROUHARD, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint - Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée - Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée - Monsieur DEBRIE Didier - Madame DUBUC Nicole - Madame BIGOT Marie- Pierre- Monsieur BONDOUX Guillaume- Monsieur CHAGNOLEAU Joël - Madame BERUSSEAU Evelyne- -

Excusés :

Absents : -Madame STRADY Emmanuelle - Madame CHAPRON Christine - Monsieur LATREUILLE Alain- Madame SICARD Alix - Monsieur VICI Laurent

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Farid KECHIDI

2023 04 27 Maison de santé – signature des baux professionnels – cabinets médicauxProjets de baux adressés par mèl

Monsieur le Maire expose que les Docteurs Cordel et Cotty souhaitent intégrer l'Espace Santé du Monard à compter du 1^{er} mai 2023.

L'étude de Maître Razat est en charge de la rédaction des baux professionnels et a pu élaborer les projets.

Cabinet Médical (Docteur Cordel) : Local D

Surface privée : 24.24 m2 – prorata espaces communs : 26.80 m2

Montant du Loyer mensuel : 382.80 € - provision sur charges mensuelle : 271.70 € soit loyer chargé : 654.50 €

Ces montants seront soumis aux actualisations figurant dans le bail.

Entrée dans les lieux : 1er mai 2023,

Caution : 765.60 €

Durée du bail : 10 ans

Cabinet Médical (Docteur Cotty) : Local E

Surface privée : 24.24 m2 – prorata espaces communs : 26.80 m2

Montant du Loyer mensuel : 382.80 € - provision sur charges mensuelle : 271.70 € soit loyer chargé : 654.50 €

Ces montants seront soumis aux actualisations figurant dans le bail.

Entrée dans les lieux : 1er mai 2023,

Caution : 765.60 €

Durée du bail : 10 ans

Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, - autorise Monsieur le Maire ou Madame la Première Adjointe à signer les baux professionnels avec Madame Cordel et Monsieur Cotty selon les modalités ci-dessus exposées.

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Auteur de l'acte : conseil municipal

Transmis au Représentant de l'Etat le : 13/04/2023

Publiée sur le site internet le : 13/04/2023

Archevêque 6 13/04/2023

Le Maire
Patrice Brouhard
le 12/04/2023

